

Riviera - Chablais

Territet



Des rosaces en bon état ont été révélées dans la partie centrale de la façade (photo du haut), de même qu'une frise représentant des entrelacs, des rinceaux et des volutes. PHOTOS VANESSA CARDOSO

La mue de l'hôtel mythique révèle un trésor pictural

Une frise de la fin du XIX^e siècle a été mise au jour lors de travaux sur «l'hôtel de Sissi», classé monument historique

Christophe Boillot

L'ancien Hôtel des Alpes-Grand Hôtel, à Territet, était déjà connu pour avoir accueilli l'impératrice Sissi, le premier téléphone de Suisse ou encore l'enregistrement d'un disque de Deep Purple. La découverte, avant l'été, de peintures aux silicates sur ses façades confortera encore le mythe qui entoure la bâtisse. «On a mis au jour des décors floraux de bonne qualité au centre de la frise, se réjouit Eric J. Favre-Bulle, patron de l'Atelier Saint-Dismas, à Martigny, bureau de restauration et de conservation d'œuvres d'art, spécialisé notamment dans le revêtement peint des bâtiments (*lire ci-contre*). Elle est composée principalement d'entrelacs, de losanges, de rinceaux, de traits et de faux joints. Les motifs ont été exécutés au chablon avec de la peinture silicatée.

Édifié par l'architecte Louis Maillard entre 1887 et 1888, l'ancien hôtel est aujourd'hui un complexe résidentiel. En 2001, il a été classé monument historique avec la note 1 - la plus élevée -, ce qui lui assure des mesures de protection maximales. Des travaux de rénovation d'importance dans le



C'est au dernier étage de l'ancien Grand Hôtel, sous la toiture, qu'ont été découvertes les peintures aux silicates. DR

bâtiment le plus à l'ouest, la réfection de la toiture et le ravalement de toutes les façades, y sont menés par le bureau Quartal depuis juin. «Ils s'achèveront en janvier et coûteront 4 millions de francs»,

signale Stéphane Mischlig, directeur des travaux.

Trouvaille peu courante

C'est grâce à ce chantier que les peintures murales ont été découvertes, au 4^e et dernier étage de la construction. Des sondages avaient été effectués au préalable par l'Atelier Saint-Dismas, mandaté par la Section monuments et sites de l'Etat de Vaud. Responsable de ce chantier pour le Canton, la conservatrice Michèle Antipas se réjouit de la trouvaille: «C'est un très beau décor assez élaboré et sophistiqué, malgré le fait que certaines parties soient altérées. Cette découverte n'est pas courante dans le patrimoine hôtelier de la région.»

Des mandats nombreux

● L'Atelier Saint-Dismas a été mandaté par le Canton de Vaud pour prendre en charge la frise murale découverte sur les façades de l'ancien Hôtel des Alpes-Grand Hôtel, à Territet. Ce n'est pas la première fois que la Section monuments et sites fait appel à ce bureau de restauration et de conservation d'œuvres d'art. Fondé par Eric J. Favre-Bulle en 1980, il est basé à Martigny avec deux annexes, à Genève et à Lully.

L'Atelier, qui opère dans toute la Suisse romande et actuellement à la cathédrale de Lausanne, a notamment restauré de multiples œuvres d'art (peintures

et sculptures) dans le canton: abbatale de Romainmôtier, château de Prangins, église Saint-François, à Lausanne, et la liste n'est de loin pas exhaustive.

Dans notre région, les conservateurs de Saint-Dismas ont restauré entre autres les peintures du château de Chillon, du château d'Aigle, de l'église de Chardonne, de l'Hôtel des Trois Couronnes, à Vevey.

A noter que l'atelier tient son nom de Dismas, le bon larron de l'Evangile, crucifié à la droite de Jésus. Saint patron des voleurs, il est aussi celui des restaurateurs d'art.

Dave Lüthi, professeur à l'UNIL et auteur d'un rapport sur ce complexe architectural, fait remarquer que tous les hôtels de cette époque étaient décorés de peintures murales, recouvertes après les années 1920, parfois 1960. «Peu de décors ont déjà été mis au jour, mais on soupçonne l'existence de beaucoup d'entre eux», corrobore Eric J. Favre-Bulle.

Les peintures murales de l'ancien Hôtel des Alpes-Grand Hôtel représentent une frise qui couvre la façade lac et la façade côté Villeneuve. La bande horizontale, large d'une vingtaine de centimètres, était couverte de deux couches de peinture successives. Elle a été libérée grâce à un procédé d'hydrogonnage.

Que faire de cette frise polychrome jaune, rose et bleu? La réponse n'est pas simple car, selon le conservateur d'art, une deuxième frise a été peinte presque à l'identique sur celle d'origine. Quoi qu'il en soit, sa conservation sera assurée en raison des exigences du Canton en termes de protection de monuments. «Nous proposerons prochainement deux scénarios, qui s'orientent vers une reconstitution partielle ou complète. Le dernier mot restera aux propriétaires des appartements», conclut Eric J. Favre-Bulle.

Retrouvez toutes nos photos de l'hôtel sur territet.24heures.ch

Oppositions au grand quartier prévu à l'ouest

A Vevey, le vaste complexe immobilier projeté d'ici à 2016 ne fait pas l'unanimité

C'est un projet d'envergure qui doit permettre à la ville de Vevey d'approcher le cap symbolique des 20 000 habitants. Entre 300 et 400 nouveaux logements sont prévus à l'ouest de la commune, en marge de l'avenue Reller, sur un périmètre communément nommé la Cour aux marchandises et qui appartient, dans sa grande majorité, aux CFF.

Au total, quelque 800 nouveaux résidents devraient élire domicile d'ici à quatre ans dans ce nouveau quartier, également richement doté en activités secondaires et tertiaires.

Mais en ville et dans deux villages voisins, le projet, dévisé à 170 millions de francs, compte quelques détracteurs. Douze d'entre eux ont manifesté leur opposition au terme de la procédure

d'enquête publique. Ainsi, à Corsier-sur-Vevey, les autorités estiment que la gestion de la circulation a été abordée de façon «très lacunaire» et craignent un afflux de trafic à travers les rues du village. A Corseaux, la Municipalité redoute, elle aussi, de voir les voitures engorger davantage un secteur déjà soumis à une circulation dense.

Dans le quartier, quelques riverains ont manifesté leur désapprobation. L'un d'eux juge que les neuf bâtiments prévus formeront «un canyon urbain, ni esthétique ni sympathique». D'autres craignent de voir le panorama depuis leur maison obstrué par les nouveaux immeubles. Une société implantée sur la parcelle, et qui bénéficie d'un droit de superficie, juge, elle, que les constructions feront obstacle aux manœuvres de ses camions de livraison.

Une rencontre entre les autorités veveysannes et les opposants aura lieu dans le courant de l'automne. **R.D.**

Le pique-nique à la décharge fâche Noville

Des élus organisent ce matin un rassemblement de désapprobation sur l'ancienne décharge des Saviez. Les élus locaux s'en inquiètent

«Vaud Libre, Vevey Libre et Montreux Libre n'ont pas demandé d'autorisation officielle pour occuper le terrain. C'est une occupation sauvage, et donc une violation de propriété privée. C'est la raison de notre opposition à ce pique-nique», assène le syndic de Noville, Pierre-Alain Karlen.

L'édile a réagi vivement à l'annonce de l'organisation par les trois formations d'un pique-nique aux abords de la décharge de Sa-

viez, sur sa commune, ce matin à 10 h 30. Député de Vaud Libre, Jérôme Christen se veut pourtant rassurant: «Il ne s'agit pas d'une manifestation, mais d'une rencontre organisée par des élus et destinée à informer. Nous irons à proximité des buses d'épandage, mais nous resterons sur les cheminements publics.» Le rendez-vous vise à sensibiliser le public quant aux tests d'épandage (aujourd'hui stoppés) pour assainir l'ancienne décharge des Saviez. Le Canton estime ses jets non dangereux, ce que contestent Jérôme Christen et ses amis, ainsi que la Fondation MART, qui craignent pour la flore et la faune.

Un point presse organisé lundi sur le site devrait annoncer la reprise des aspersions. **C.BO.**

Gryon

Cours de cirque

L'Ecole ArtsScénik de Monthey propose une initiation pour enfants (dès 6 ans) et adolescents autour du cirque et du monde du spectacle. Ce stage se déroulera de lundi à vendredi, tous les jours de 9 h à 15 h, à la grande salle de Barbolese, à Gryon. Au programme: acrobatie, jonglerie, équilibre, danse, etc. Le prix de la semaine est de 280 francs. Le vendredi, une présentation publique des travaux des stagiaires est agendée. Inscriptions à Gryon Tourisme, au 024 498 00 00, ou sur www.villarsgryon.ch. **C.BO.**

Il a dit

«On constate une affluence régulière. Les gens viennent surtout se détendre sur les transats»

Gérard Amos, chef des Espaces publics, à propos de la plage temporaire de Vevey



Classique au temple

Gryon Schubert sera à l'honneur ce soir, à 20 h 15, au temple. Demain, à 17 h, part belle y sera faite à la musique française (œuvres de Chausson et Franck). Entrée libre, collecte. **P.G.**

Virée roussauiste

Vevey-Montreux Les marcheurs sont invités à participer à une balade sur les pas de Rousseau, demain, de 16 h à 19 h. Départ sous la Grenette de la place du Marché, à Vevey, arrivée à la gare de Clarens. Gratuit. S'équiper de bonnes chaussures. Balade agrémentée de lectures roussauistes par un comédien. **ST.A.**

Sonchaux

Folles figures dans les airs

En préambule au 4^e Sonchaux Accro Show, compétition internationale de parapente acrobatique, des parachutistes, des wingsuiters et des parapentistes se lanceront dans le ciel de Villeneuve depuis un hélicoptère, lundi en fin d'après-midi. Le point de vue depuis l'Auberge de Sonchaux sera imprenable. Le 4^e Sonchaux Accro Show se déroulera du 24 au 26 août et mettra notamment aux prises 12 pilotes mondialement connus. **C.BO.**